



## Ministère de l'Intérieur

Le 29 mai 2018

### Communiqué de presse

Comme il s'y était engagé en novembre dernier en réunissant l'ensemble des organisations syndicales de la Police nationale et les représentants du conseil de la fonction militaire de la Gendarmerie nationale, Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur a tenu à faire le point ce jour sur les dispositifs de prévention des suicides, au cours d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la Police Nationale.

Alors que depuis le début de l'année 2018, 17 cas de suicides sont recensés parmi les personnels de Police (chiffre identique à celui constaté à la même date en 2017), il est nécessaire d'amplifier les efforts afin d'améliorer la détection des personnels en difficulté dans un environnement professionnel qui expose par nature aux passages à l'acte. C'est le sens du programme de mobilisation qui a été présenté ce jour en CHSCT, à la suite de la concertation menée ces derniers mois par le Directeur Général de la Police Nationale (DGPN) et ses services.

Ce plan présente les axes autour desquels les efforts doivent être amplifiés :

- Mieux répondre à l'urgence : mieux repérer les agents traversant une crise suicidaire ; garantir un partage d'informations plus efficace entre les réseaux de soutien, notamment la médecine de prévention et la médecine statutaire ; mieux suivre et orienter les personnes en situation d'urgence ; soutenir plus efficacement les agents qui ont tenté de se suicider ;
- Prévenir les situations de fragilité : objectiver l'analyse des suicides mais également des tentatives ; mieux évaluer les risques lors du recrutement ; renforcer le rôle des CHSCT et celui des réseaux d'accompagnement du personnel ; accompagner dans la durée les agents fragilisés, par la création notamment d'un guichet unique d'accompagnement des blessés ;
- Agir sur le collectif au travail : développer les moments de convivialité et de partage, faciliter le dialogue et organiser le management de proximité et favoriser la cohésion.

Par ailleurs, le DGPN a annoncé la constitution d'un groupe de travail sur la question du retrait de l'arme hors service pour les agents traversant des difficultés personnelles.

Le ministre d'Etat a ainsi rappelé l'importance de la mobilisation de l'ensemble de la communauté policière : *« L'efficacité ne s'obtiendra pas par de grands discours, par des plans rigides. Elle se réalisera par la réactivité des acteurs, par leur disponibilité, par leur professionnalisme – donc leur formation –, par la fluidité des informations échangées, par la déconcentration des initiatives et des actions, au plus près des situations à traiter, par un dialogue constructif entre médecine statutaire et de prévention, par l'attention permanente des différents échelons hiérarchiques, par un management qui prenne en compte l'individu comme le collectif, par un renforcement de nos capacités d'accompagnement médical, psychologique et social. Oui, il faut une mobilisation de tous. »*

Les mesures présentées ce jour ont vocation à être mises en œuvre et enrichies grâce, notamment, aux échanges qui continueront d'être menés avec les organisations syndicales.

Gérard COLLOMB adresse sa reconnaissance à l'ensemble des forces de sécurité du ministère de l'Intérieur, et rappelle que depuis le début de l'année 16 gendarmes également se sont donnés la mort. Par l'ensemble des réformes conduites, il a fait de l'amélioration des conditions de travail la priorité de son action.

**Service de presse de Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur**

**01 49 27 38 53 - [sec1.pressecab@interieur.gouv.fr](mailto:sec1.pressecab@interieur.gouv.fr)**